



Réunion de quartier à Orgemont-Volembert le 10 décembre 2010

La réunion de quartier
organisée dans le cadre
de la préparation du
projet de ville a eu
lieu, dans le quartier
d'Orgemont-Volembert,
le vendredi 10
décembre 2010. Voici
un compte-rendu des
questions qui ont été
abordées.

Butte d'Orgemont

La Butte d'Orgemont est un élément important du patrimoine naturel, historique et culturel d'Argenteuil. Pour la préserver et la mettre en valeur, un projet d'aménagement est en cours d'élaboration par la Région et la Ville. Il devra s'attacher à créer un espace de détente et de loisirs dans le respect de l'environnement existant. Pour permettre l'association de tous, habitants, riverains mais aussi passionnés des problématiques de développement durable, une large concertation sera initiée une fois les financements du projet garantis.

Plan tranquillité publique

Le Conseil municipal a voté, en octobre dernier, le plan municipal de tranquillité publique : renforcement des effectifs de la police municipale, médiation urbaine, travaux d'intérêt général et renforcement du dispositif de vidéo-protection (30 nouvelles caméras déployées) constituent les axes principaux de ce plan. La localisation des caméras se fera en concertation avec les Conseils de proximité et des partenaires référents, avec les premières installations dès l'automne prochain.

Résidence Balmont

Après la rénovation de la résidence Monmousseau, celle de la résidence Balmont va commencer au printemps. Outre le ravalement des façades, la rénovation des halls et l'installation d'antennes paraboliques collectives en terrasse, les 160 logements verront leur isolation améliorée et les salles de bain et cuisines entièrement rénovés. Les espaces extérieurs de la résidence seront également réaménagés. Ces travaux, destinés à améliorer le confort et le cadre de vie des locataires, s'achèveront à l'été 2012.



Réunion de quartier à Orgemont-Volembert

Cité Joliot-Curie

La Cité Joliot-Curie, située à l'entrée de la ville, compte de nombreux logements et équipements publics qu'il convient de réaménager et de reconstruire afin d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. La convention qui a été signée entre la Ville d'Argenteuil et l'État (via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine) en décembre 2010 permet de financer la rénovation du quartier. **Les équipements publics, comme l'école Joliot-Curie et le Centre de loisirs l'Orange Bleue, seront rénovés. Une nouvelle Maison de quartier sera construite.** De son côté, AB-Habitat engage un travail de rénovation progressive de son parc de logements. Des aires de jeux pour enfants et des terrains de sports pour adolescents seront aménagés.

Berges de Seine

La préparation de ce projet de territoire qui vise à préserver et à mettre en valeur ce patrimoine naturel singulier avance. **L'agence d'architectes paysagistes In Situ**, qui a déjà piloté la reconquête des berges à Lyon (Rhône), Orléans (Loire), Meudon ou encore Issy-les-Moulineaux (Seine), a été sélectionnée par le jury de concours, parmi plusieurs agences de renommée internationale. Elle est aujourd'hui en charge de ce projet et au travail. **Les premières réunions de présentation** et de concertation autour du travail de l'agence In Situ seront organisées dans les mois qui viennent.

Déchetteries mobiles

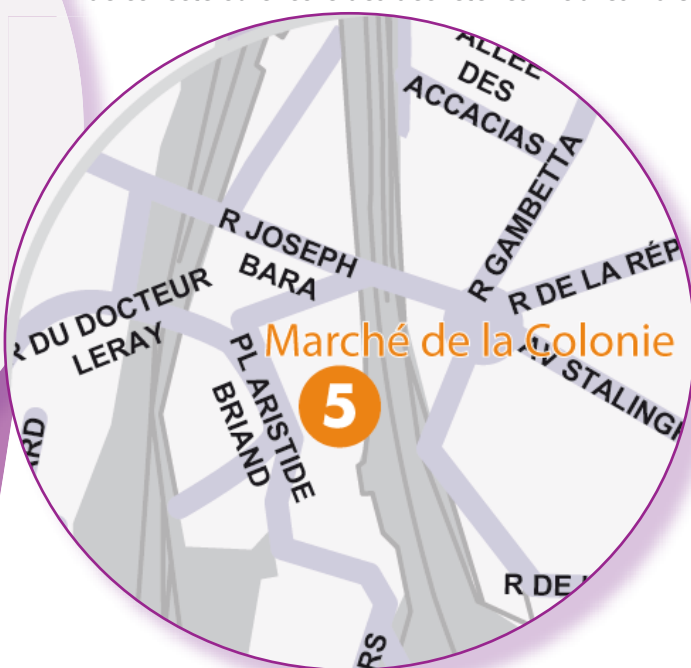
Depuis le 19 novembre dernier, **un service gratuit de déchetterie mobile, unique dans le Val-d'Oise**, est proposé aux Argenteuillais. Il permet de se débarrasser et de trier toute sorte de déchets, déblais et gravats issus du bricolage et du jardinage familial à proximité de son domicile. Un point de collecte est installé :

- sur le marché Joliot-Curie tous les 1^{er} vendredi du mois
- sur le marché de la Colonie tous les 2^e vendredi du mois
- sur le parking du rond point Mazagran, en face de l'école Volembert tous les 4^e samedi du mois

Le numéro vert « cadre de vie » vous permet de signaler les dépôts sauvages, les problèmes de voirie, de vous renseigner sur les jours de collecte ou encore des déchetteries mobiles : 0 800 35 20 71

Participez !

Il est encore temps de nous faire part de vos remarques et de vos idées concernant le projet de ville pour Argenteuil en nous transmettant votre contribution à projetdeville@ville-argenteuil.fr. Vous pouvez également l'adresser par courrier à la Mairie en spécifiant sur l'enveloppe « concertation projet de ville ».



1 et **5** emplacement de la déchetterie mobile